

V140 PRÉPASOL 4S GRIS

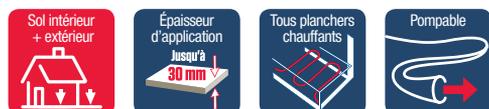
RAGRÉAGE AUTONIVELANT
ET AUTOLISSANT



LOCAUX À FORTES SOLLICITATIONS

- Aspect Gris
- Prise rapide
- Peut être laissé nu⁽¹⁾
- Tous travaux (neuf et rénovation)
- Application jusqu'à 30 mm en une seule passe

P4/P4S



INFORMATIONS PRODUIT

Consommation

1,5 kg/m² et par mm d'épaisseur.

Conservation

Se conserve 1 an dans son emballage d'origine fermé, sans contact avec le sol, dans un local sec, tempéré et faiblement ventilé.

Conditionnement

Sac de 25 kg

CARACTÉRISTIQUES ET PERFORMANCES

Aspect : poudre grise

Composition : liants hydrauliques, charges minérales, adjuvants spécifiques

Densité de la poudre : 1,1

Densité du mortier durci : 1,8



PERFORMANCES MESURÉES À +20°C*

Adhérence sur béton	> 1,5 MPa
Adhérence sur bois	> 1,5 MPa
Résistance en compression à 28 jours	30 MPa
Résistance en flexion à 28 jours	7 MPa
Stabilité thermique	-30°C à +80°C
Conforme à la norme NF EN 13813	OUI

* Ces valeurs ont été mesurées en conditions de laboratoire ; elles peuvent être issues de données statistiques ou d'essais ponctuels et sont données à titre indicatif.

DOMAINE D'EMPLOI

Destination

- Enduit de ragréage autolissant hautes résistances pour sols intérieurs P3 et P4/P4S et sols extérieurs.
- Rattrapage des défauts de planéité et des irrégularités des supports.

ÉPAISSEUR D'APPLICATION

Sol intérieur P2 neuf	1* à 30 mm
Sol intérieur P3 neuf	3 à 30 mm
Sol intérieur P4/P4S neuf	3 à 30 mm
Sol extérieur (balcon, terrasse, loggia...)	3 à 30 mm
Piscine à fond plat avant la pose d'un liner ou d'un PVC soudé	3 à 30 mm
Plancher chauffant à eau (réversible ou non)	3 à 30 mm**
Plancher Rayonnant Électrique (PRE)	3 à 30 mm**
Chape anhydrite (sulfate de calcium)	8 mm maximum et en fonction du type de local
Support bois	5 à 30 mm avec trame
Support en rénovation	3 à 30 mm**

* 3 mm en cas de recouvrement par un carrelage ou un parquet. ** Non visé en P4/P4S.

DÉLAIS DE RECOUVREMENT MINIMUM DE L'ENDUIT DE SOL À +20°C	
Laissé nu*	/
Carrelage	2 à 3 h
Moquette	6 à 8 h
Parquet collé	24 h
Parquet flottant	24 h
Peinture de sol	72 h (épaisseur mini : 5 mm)
Sol souple	12 à 24 h

* Un ragréage n'est pas un produit décoratif.

Supports admis

	PRIMAIRE	CONSUMMATION	DÉLAI DE RECOUVREMENT À +20°C
Béton et chape ciment poreux	PRIMA CLASSIC	100 à 150 g/m ²	30 min
	PRIMA UNIVERSEL	100 à 200 g/m ²	30 min
Béton et chape ciment normalement poreux*	SANS PRIMAIRE		
Béton et chape ciment fermés	PRIMA UNIVERSEL	50 à 100 g/m ²	30 min
Chape sèche à base de ciment	SANS PRIMAIRE		
Chape anhydrite (sulfate de calcium)	PRIMA PLÂTRE	100 à 150 g/m ²	30 min
	PRIMA UNIVERSEL**	50 à 200 g/m ²	30 min
Chape sèche à base de plâtre et dérivés	PRIMA PLÂTRE	100 à 150 g/m ²	30 min
	PRIMA UNIVERSEL	50 à 200 g/m ²	30 min
Chape asphalte	PRIMA UNIVERSEL	50 à 200 g/m ²	30 min
Carrelage			
Dalles plastiques semi flexibles			
Traces de colle acrylique, néoprène, bitumineuse ou époxydique			
Peinture de sol (polyuréthane, époxydique)			
Panneaux bois CTBH, CTBX, OSB2, OSB3	PRIMA UNIVERSEL (avec trame)		
Parquet à lames			

* Peut être directement appliqué sans primaire sur support ciment normalement poreux (sans mode de chauffage associé). Effectuer le test de la goutte d'eau : un support normalement poreux absorbe une goutte d'eau en 1 à 5 min. ** Dilué avec 20 % d'eau.

Usages exclus

- Sol mouillé en permanence.
- Sol industriel ou parking.

MISE EN ŒUVRE

Documents de référence

- NF-DTU et CPT en vigueur
- DTU 65.14, CPT 3164 et CPT 3606 pour les planchers chauffants
- Certificat QB n° 33 S 124
- Marquage CE

Conditions d'application

- Température d'application : +5°C à +30°C.
- Ne pas appliquer en plein soleil, sur support chaud, gelé ou s'il y a risque de gel dans les heures qui suivent l'application.

Précautions d'utilisation

Dans le but de protéger votre santé et l'environnement, et pour une utilisation de ce produit en toute sécurité, respectez les conseils de prudence qui sont étiquetés sur l'emballage.

Vous trouverez les consignes de sécurité de ce produit dans la Fiche de Données de Sécurité (FDS) disponible sur quickfds.com.

Préparation des supports

- Le support doit présenter les qualités requises par la norme NF-DTU, le CPT ou l'avis technique le concernant.

- Le support doit être propre, sain, sec et débarrassé de toute partie non adhérente ou pouvant nuire à l'adhérence (huile de décoffrage, produit de cure...). Éliminer le produit de cure par ponçage, grenailage ou sablage.
- Décaper soigneusement toutes les taches.
- Mettre en place les joints périphériques et respecter les joints de dilatation du support dans le ragréage.
- Les fissures devront faire l'objet d'un diagnostic ; prévoir le traitement de ces dernières avant application de l'enduit de sol.
- Appliquer le primaire requis. Pour traiter le béton contre des remontées capillaires, utiliser **ÉPOFOND ARH** (voir fiche technique pages 28-29).
- Sur sol chauffant** : Mettre en chauffe une 1^{ère} fois (conformément au NF-DTU ou CPT en vigueur). Interrompre le chauffage 48 h avant le début des travaux et ne le remettre en service, progressivement, que 48 h après la pose du revêtement de sol ou la réalisation des joints dans le cas d'un carrelage.
- Sur chape anhydrite (à base de sulfate de calcium)** : Le taux d'humidité de la chape doit être inférieur à 1 % pour les locaux E1 et 0,5 % pour les locaux E2 (test de la bombe à carbure). La chape doit être dépourvue de laitance et dépoussiérée.
- Sur supports bois** : Le plancher doit être stable, rigide et ne pas présenter de flexion. Le revisser et le renforcer si nécessaire. Poncer les parquets vitrifiés. Éliminer les cires et vernis à la paille de fer. Colmater les lames disjointes avec un mastic acrylique. Incorporez la **TRAME MAILLE 8 X 8** noyée dans l'épaisseur du ragréage.
- Sur ancien carrelage** : Éliminer les éléments non adhérents et reboucher avec un mortier de réparation. Laver à la lessive sodée, rincer et laisser sécher. Poncer et dépoussiérer si le carrelage reste gras.
- Sur traces de colles bitumineuses** : Éliminer mécaniquement le lit de colle (fraisage, rabotage, ponçage) et dépoussiérer soigneusement. Seule une coloration résiduelle de surface peut subsister.
- En local P4 ou P4S** : Traiter systématiquement les supports béton par grenailage et les chapes mortier par ponçage abrasif, suivis d'une aspiration industrielle. Déposer entièrement les anciens revêtements (peinture de sol, carrelage, dalles plastiques...) pour revenir au support béton ou à la chape mortier. Poncer ou grenailier comme indiqué ci-dessus. Réaliser un essai de cohésion du support avant ragréage. La valeur obtenue doit être supérieure à 1 MPa.
- En extérieur** : Le support doit présenter une pente de 1,5 % minimum et être recouvert par le primaire adapté.

Préparation du produit

- Gâcher à l'aide d'un malaxeur électrique à vitesse lente (500 tr/min) pendant 1 à 2 min ou avec une machine à gâchage continu (en vérifiant le débit d'eau).
- Taux de gâchage : **5,8 à 6,2 L** d'eau par sac de 25 kg.
- Par temps froid, utiliser une eau de gâchage à plus de 10°C.
- Laisser reposer 3 min.
- Remalaxer avant emploi.

Application

DÉLAIS DE MISE EN ŒUVRE À +20°C	
Temps ouvert d'autolissage	20 min
Durée d'utilisation du mélange	20 min
Décali entre passes sans interposition de primaire	6 à 8 h
Décali de remise en service pédestre	2 h
Temps d'attente avant ponçage	4 à 6 h

- Application sans primaire (support normalement poreux) : tirer une 1^{ère} passe en raclant le support puis procéder, sans attendre, à l'application de l'enduit.
- Verser l'enduit et le répartir à l'aide d'une lisseuse inox.
- Sur parquets collés** : Respecter le délai de recouvrement du primaire appliqué. Entoiler la totalité de la surface avec la **TRAME MAILLE 8 X 8** maintenue par agrafage (prévoir un recouvrement de 5 cm entre lés). Noyer ce tissu de verre dans l'épaisseur de l'enduit.
- Pour une finition peinture ou sans revêtement** : Passer le rouleau débulleur sur le produit frais.
- Si une 2^{ème} passe est nécessaire, l'appliquer après 6 à 8 h. Au-delà de ce délai, interposer le primaire **PRIMA CLASSIC** (voir fiche technique page 24). L'épaisseur de la 2^{ème} passe doit être inférieure à la 1^{ère}. L'épaisseur totale des 2 passes doit respecter l'épaisseur maximale autorisée pour l'enduit.
- Réaliser les joints de fractionnement nécessaires.
- Nettoyer les outils à l'eau tant que le produit est frais.
- Protéger l'ouvrage du vent et du soleil pendant les heures qui suivent l'application.

Les informations contenues dans la présente fiche technique ont pour but d'informer sur les propriétés actuelles du produit. Elles ne peuvent cependant, en aucun cas, être considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité du fait des variations des procédés d'utilisation, d'application et des matériaux employés. Des essais préalables sont vivement conseillés. Lors de l'établissement du présent document, toutes les indications reposent sur les données actuelles du développement technique et sont basées sur notre expérience. Consultez la version plus récente, disponible sur www.vpi.vicat.fr.